

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal  
du 08 avril 2024

Délibération N°18 du 08 avril 2024

Date de convocation 02.04.24  
Etaient présents : (16)

Maryline Fournier, Maire  
Michel Ménager, Christine Delcroix, Carole Dufils, Philippe Gautrot,  
Dominique Paul Adjoints,  
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Emmanuelle Duplessis Yaha, Anne-Lise  
Grippon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Céline Obin, Véronique Obin,  
Gérard Sadé, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :  
En exercice : 23  
Présents : 16  
Votants : 21

Etaient Excusés : (7)

Benoit Boudet ayant donné délégation à Maryline Fournier, Mickael  
Lefebvre, Isabelle Normand ayant donné délégation à Michel Ménager,  
Serge Planchon ayant donné délégation à Carole Dufils, Isabelle Poulain  
ayant donné délégation à Olivier Artur, Guy Sénécal ayant donné  
délégation à Philippe Gautrot, Rachida Slamani.

Secrétaire de séance : Céline Obin

SEINOMIGR

Convention d'occupation du domaine public

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dominique Paul, Adjointe au Maire

Vu la demande de l'association Seinomigr d'installer un système vidéo de comptage de poissons dans la Béthune, au niveau de la passe installée au moulin d'Arnelles.

Vu l'intérêt piscicole et environnemental de ce projet.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet de la pose d'une alimentation électrique sur une propriété de la commune d'Arques-la-Bataille, chemin du moulin d'Arnelles.
- Autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation entre la commune et l'association Seinomigr qui sera annexée à la présente délibération.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce projet et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Maryline Fournier, Maire

Signé par : MARYLINE FOURNIER  
Séance du 08/04/2024 e 1 sur 1  
Qualité : MAIRE